

SALON DE L'AUTOMOBILE À FRANCFORT

2 Jours / 1 Nuit

Du 14 au 15 Septembre 2019



Le Salon de l'automobile de Francfort est le plus grand au monde !
Il se déroule tous les deux ans à Francfort-sur-le-Main en Allemagne, en alternance
avec le Mondial de l'automobile de PARIS

*Votre Hôtel : Hôtel Novotel Frankfurt City Hotel*****

Goûtez au confort 4 étoiles du Novotel Frankfurt City, à quelques pas du centre des expositions de Francfort. Cet hôtel propose des chambres modernes avec WIFI gratuit. Détendez-vous au sauna et dépensez-vous au centre de remise en forme. A la fin de la journée, savourez une cuisine urbaine au restaurant



TARIFS

Prix/Personne Base double	Prix CE* Subvention déduite	Subvention CE Airbus H* (plafonnée à 1 400 € /an)	Tarif Sans Subvention CE
Adulte	222 €	115,55 €	337,55 €

*Prix pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention de 1400€/an

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de Vols Lufthansa : communiqués sous réserve de changement

Le 14/09/19

MARSEILLE / FRANCFORT

07H10 / 08H50

Le 15/09/19

FRANCFORT / MARSEILLE

16H30 / 18H00

Le prix comprend :

- Les Vols directs LUFTHANSA au départ de Marseille
- Les taxes d'aéroport : 65 € à ce jour
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
- Le logement 1 nuit à l'hôtel Novotel Franckfurt City 4*ou similaire en chambre double
- Le petit déjeuner buffet à l'hôtel
- L'entrée au Salon 2 jours

- L'Assurance multirisques CE AXA 2.6% : 8,55€/Adulte

Le prix ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle : 40€
- Les repas
- Les extras et dépenses personnelles
- Les éventuelles hausses : Taxes et Carburant non connues à ce jour

Frais d'annulation par personne, calculés sur le Prix Sans Subvention :

- Plus de 90 jours du départ : 30 € de frais de dossier par personne + Assurance
- De 89 à 60 jours du départ : 25 % du montant total du voyage + Assurance
- De 59 à 30 jours du départ : 50 % du montant total du voyage + Assurance
- De 29 à 15 jours du départ : 75 % du montant total du voyage + Assurance
- Moins de 15 jours du départ : 100% du montant total du voyage

Formalités administratives pour les ressortissants français :

Carte d'identité (de moins de 10 ans) ou Passeport en cours de validité, Fournir une copie au CE au plus tard le 25 Octobre 2019.

Formalités administratives pour les ressortissants étrangers :

Se renseigner auprès du consulat ou l'ambassade du pays de destination